

Conseil communal du 26 septembre 2022

Ordre du jour fixé par le Collège communal du 15 septembre 2022

En séance publique

1. Approbation du procès-verbal

2. Fiscalité

- 2.1. Centimes additionnels au précompte immobilier - exercices 2023 à 2025 - Modification
- 2.2. Taxe sur diverses prestations d'hygiène et de salubrité publiques - exercice 2022 à 2025 - Abrogation
- 2.3. Taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques - exercices 2023 à 2025 - Modification

3. Marchés publics de fournitures

- 3.1. Marché stock de commande de tarmac 2023-2024 - Choix du mode de passation - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif
- 3.2. Marché stock de commande d'agrégat 2023-2024 - Choix du mode de passation - Fixation des conditions du cahier spécial des charges - Approbation du devis estimatif

4. Marché public de services

- 4.1. Etude hydrologique et hydraulique de la route de Floreffe (Franière) - Désignation d'un auteur de projet - Arrêt des conditions du marché et du mode de passation: Recours à la procédure "In house" - Convention particulière dans le cadre de l'affiliation au service AGREA

5. Partenaires - Intercommunales

- 5.1. BEP Crématorium - Affiliation de la Commune de Floreffe et désignation de représentants communaux à l'Assemblée générale
- 5.2. BEP Environnement - Désignation d'un représentant communal au sein du Comité d'Avis

6. Partenaires - Divers

- 6.1. Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Révision de la composition - Représentants communaux - Représentants des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune
- 6.2. ASBL Garde Médicales du Namurois - Subvention annuelle 2022

7. Police administrative

- 7.1. Règlement complémentaire sur la police de circulation routière - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées - Ecole de Franière

A huis clos

8. Personnel (enseignant)

- 8.1. Ratifications de désignations prises par le Collège communal